



MINISTRE DES FINANCES

**COFED**

CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL  
DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT



## ADDENDUM N° 1

### A L'APPEL D'OFFRES POUR TRAVAUX DE REHABILITATION ET EXTENSION DU BATIMENT DE LA COUR DES COMPTES

Référence de publication : N° 005/TRAV/ON/COFED/2010

Veuillez prendre note des modifications portées au dossier d'appel d'offres ci-dessus référencé :

- les articles 19 et 20 de l'avis de marché sont modifiés comme suit :

#### **AU LIEU DE :**

**19. Date limite de soumission des offres**

La date limite de soumission des offres est le **13 septembre 2010 à 11 H 00**, heure locale

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

**20. Séance d'ouverture des offres**

La séance d'ouverture des offres aura lieu le **14 septembre 2010 à 10 H 00**, heure locale au lieu de dépôt des offres.

#### **LIRE :**

**19. Date limite de soumission des offres**

La date limite de soumission des offres est le **23 septembre 2010 à 11 H 00**, heure locale

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

**20. Séance d'ouverture des offres**

La séance d'ouverture des offres aura lieu le **24 septembre 2010 à 10 H 00**, heure locale au lieu de dépôt des offres.

- le point 2 des instructions aux soumissionnaires est modifié comme suit :

## 2 Calendrier

	<b>DATE</b>	<b>HEURE*</b>
<b>Réunion d'information</b>	-	-
<b>Visite des sites (voir point 13 de l'avis de marché)</b>	Du 26 juillet 2010 au 30 juillet 2010 selon les lots	10h00
<b>Délai limite pour adresser une demande d'information au pouvoir adjudicateur</b>	23 juillet 2010	15h00
<b>Date limite pour la fourniture d'informations par le pouvoir adjudicateur</b>	13 septembre 2010	15h00
<b>Délai ultime pour la remise des offres</b>	24 septembre 2010	10h00
<b>Séance d'ouverture des offres</b>	25 septembre 2010	10h00
<b>Notification de l'attribution du marché à l'attributaire</b>	Au plus tard 30 octobre 2010 <sup>3</sup>	-
<b>Signature du contrat</b>	Au plus tard 30 novembre 2010 <sup>3</sup>	-

\* Toutes les heures correspondent au fuseau horaire du pays du pouvoir adjudicateur

\*\* Date provisoire

- Les dates figurant aux articles 10.3 et 19.2 des instructions aux soumissionnaires sont respectivement remplacées par celles des articles 19 et 20 ci-dessus mentionnées.

Toutes les autres dispositions du dossier d'appel d'offres restent inchangées.

Fait à Kinshasa, le **02 SEP. 2010**

**Alexis THAMBWE MWAMBA**

**Coordonnateur**

